Être ou ne pas être. Constructions existentielles sans inversion et négation

Machteld Meulleman, Laure Sarda

▶ **To cite this version:**

Machteld Meulleman, Laure Sarda. Être ou ne pas être. Constructions existentielles sans inversion et négation. Hilgert, Emilia; Palma, Silvia; Frath, Pierre; Daval, René. Res per nomen V : Négation et référence , EPURE, 2016, 2374960218. hal-01667160

HAL Id: hal-01667160
https://hal.science/hal-01667160

Submitted on 9 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Être ou ne pas être. Constructions existentielles sans inversion et négation

Machteld Meulleman
Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP EA 4299
machteld.meulleman@univ-reims.fr
Laure Sarda
CNRS & ENS, LATTICE UMR 8094
laure.sarda@ens.fr

Introduction

Dans les énoncés existentiels types du français tels que *il y a une lampe sur la table*, le référent nouveau (*une lampe*) est introduit en position postverbale, alors que la place du sujet est occupée par le pronom impersonnel *il*. Dans cet article, nous nous intéressons aux énoncés de la forme [SN indéfini V SP(loc)] illustrés en (1) :

(1) Une lampe brillait dans le salon.

Nous postulons qu'ils sont une variante de la construction existentielle type dont ils se distinguent par le fait que le SN indéfini apparaît en position préverbale. Nous nommons cette variante la construction existentielle sans inversion.

Dans la première partie de notre texte, nous présentons la construction existentielle type en *il y a* et ses propriétés générales pour la comparer dans la seconde partie à sa variante sans inversion. Après un rappel de la distinction entre les lectures thétique et catégorique de ces énoncés, nous montrons dans la seconde partie comment cette construction tend à infléchir le comportement de lexèmes verbaux appartenant à des classes lexicales hétérogènes. La troisième partie expose les propriétés particulières de ces énoncés sous la négation. Nous analysons d'abord la question de la portée de la négation, puis les contraintes sur la modification du SN et enfin, la fonction expressive de ces énoncés négatifs.

La construction existentielle comme relation locative marquée

En français, la construction existentielle prototypique correspond aux énoncés en *il y a* + SN (+ Loc). Elle est illustrée en (2) :

(2) Il y a une lampe sur la table.
Pro.imp Adv.loc Copule Figure Ground

Cette construction en [*il y a SN X*] est constituée d'un pronom impersonnel, de l'adverbe locatif grammaticalisé *y* qui a perdu, dans cette construction, sa capacité à référer, du verbe *avoir* qui sert de copule existentielle, d'un SN indéfini dénotant l'entité nouvelle dont on asserte l'existence ou la présence et enfin, d'un complément locatif. Nous préférons nommer ces deux derniers composants au moyen des termes *Figure* et *Ground* empruntés à la *Gestalt* (dans la lignée des travaux de Creissels (2014), plutôt que par les termes *Pivot* et *Coda* généralement employés dans la littérature sur les existentiels (*cf.* Francez 2007, McNally 2011, Bentley *et al.* 2013). Cette opposition *Figure* / *Ground* fait référence au contraste perceptif d'une entité que l'on traite comme étant au premier plan, par rapport à une autre traitée alors nécessairement comme étant en arrière-plan (voir aussi les travaux de Talmy, 2000, en particulier vol. 1 chap. 4). Un des avantages de ce choix terminologique est que les concepts *Figure* / *Ground* sont manipulables à l'interface entre la syntaxe et la structure informationnelle et s'articulent avec la notion de « Perspective » (*Perspectival Structure*) proposée par Borchev et Partee (2014)[1]. Cette notion de « Perspective » est, comme nous allons le voir, centrale pour différencier un énoncé locatif (3) d'un énoncé proprement existentiel (2) que nous reprenons sous (4) ci-dessous :

(3) La lampe est sur la table.
(4) Il y a une lampe sur la table.

C'est à travers le choix d'un *centre de perspective* que les auteurs différencient ces deux types d'énoncés, locatifs *vs.* existentiels. Dans les énoncés locatifs de type (3), c'est, selon leurs termes, la *CHOSE* qui est le centre de perspective, alors que dans les énoncés existentiels de type (4), c'est le *LIEU* qui est le centre de perspective. D'un point de vue Gestaltiste, si on admet que le lieu est profilé, l'on pourrait arriver à l'interprétation paradoxale que le lieu est conceptualisé comme élé-

[1] Les auteurs ont introduit cette notion dans une série d'articles consacrés au génitif de négation en russe (*cf.* Borschev & Partee, 2002a, 2002b, Partee & Borschev, 2004, 2007).

ment saillant (ou *Figure*). Or, ce qui est profilé d'un point de vue perceptif ne correspond pas nécessairement à ce qui est saillant d'un point de vue informationnel (*cf.* Landragin 2015, Schnedecker 2011). Au niveau perceptif, le choix des rôles *Figure* et *Ground* dépend des propriétés fonctionnelles relatives des entités mises en relation. On préfèrera ainsi dire *le livre est sur la table* plutôt que *la table est sous le livre* parce que, entre autres, la table est plus fixe et de plus grande taille que le livre. Si l'on transpose ce mécanisme de « profilage » au niveau informationnel, ce qui est rhématique (nouveau) devrait être conceptualisé comme *Figure*, et ce qui est thématique (connu) devrait être conceptualisé comme *Ground*, le nouveau 'se détachant' par rapport au déjà connu. En effet, si les énoncés existentiels sont thétiques (*i.e.* non catégoriques), il faut souligner le fait que le lieu est le plus souvent défini. Si le LIEU sert de centre de perspective, c'est-à-dire de point d'appui (ou d'ancrage) pour asserter l'existence ou la présence d'un référent qui est donné sous la forme d'indéfini, il est donné informationnellement comme présupposé (*topic*), alors que la CHOSE correspond à l'information nouvelle (*focus*) et peut être conceptualisé comme la FIGURE. Le lien étroit entre l'assertion de l'existence et l'ancrage locatif est en effet souligné dans de nombreux travaux[2].

Si la notion de « Perspective » est donc corrélée à la structure informationnelle, elle se veut plus abstraite ou plus en amont du choix des formes linguistiques d'un énoncé. Les auteurs la relient à une sorte de diathèse sans plus développer. Creissels (2014) propose une articulation entre choix de Perspective et contraintes syntaxiques. Il introduit une définition de la construction existentielle comme une *relation locative inverse* : c'est-à-dire qu'on dira d'une langue donnée qu'elle possède une construction existentielle dédiée seulement si cette construction est en concurrence en langue avec une phrase locative simple. En

[2] Il existe des discussions sur le fait que le locatif soit partie intégrante ou pas de la construction. Certains défendent l'idée qu'il est un élément de la construction (Barwise and Cooper, 1981) ou du moins qu'il existe un lien étroit entre l'indéfinitude et l'ancrage locatif (Kuno, 1972, Freeze, 1992, Theissen, 1997, Zamparelli, 2000, Van De Velde, 2005, Carlier & Sarda, 2010, Leonetti, 2008, Meulleman, 2012).

français, c'est le contraste entre (3) et (4) qui donne à (4) son statut de phrase existentielle.

Enfin, dans beaucoup de langues, et c'est particulièrement le cas en français, la construction existentielle a été définie comme une structure syntaxiquement marquée, en raison de la position postverbale du SN Figure. Cette vision de la construction existentielle comme construction marquée est classique. On la trouve par exemple dans l'article de synthèse de McNally (2011), ou dans la définition très semblable de Bentley *et al.* (2013) :

> The term 'existential sentence' is used to refer to a *specialized or non-canonical*[3] construction which expresses a proposition about the existence or the presence of someone or something. (McNally, 2011 : 1830)

> Existential constructions are constructions with *non-canonical*[4] morphosyntax which express a proposition about the existence or the presence of someone or something in a context. (Bentley *et al.*, 2013 : 1)

On peut avancer que ce marquage syntaxique n'est que le reflet d'un choix de « Perspective ». Ainsi, l'ordre [Copule + Figure] exprimerait la forme d'un énoncé existentiel, alors que l'ordre [Figure + Prédicat] exprimerait la forme d'un énoncé locatif.

Définition et propriétés de la construction existentielle sans inversion

Dans la section précédente, nous avons décrit la construction type comme une construction qui reflète, à travers une structure non-canonique ou marquée, le choix de perspective centrée sur le lieu. Ce choix s'exprime syntaxiquement par l'inversion VS, que l'on trouve dans la structure standard en *il y a* (si l'on admet l'analyse du SN postverbal comme *sujet réel*), mais aussi dans l'inversion locative [XVS] (*Dans le salon brillait une lampe*) dont les fonctions communicatives sont

[3] Nous soulignons.
[4] *Idem.*

très proches sinon semblables à celles de la construction existentielle type.

Dans cette section, nous présentons les propriétés des énoncés *sans inversion* du type *Une lampe brillait dans le salon* composés d'un SN indéfini sujet en position préverbale, d'un verbe (avec éventuellement un complément) et d'un SP locatif. Contrairement à la construction existentielle type, cette construction n'est pas marquée syntaxiquement, puisqu'il n'y a pas d'inversion. En revanche, elle paraît marquée au plan pragmatique puisqu'on observe l'introduction d'un SN indéfini en position sujet préverbale. Cette disposition préfigure un conflit informationnel. Ce conflit a été énoncé par Lambrecht dans les termes du *Principe de séparation de la relation et de la référence* (1994, 2000a, 2000b)[5]. Il rend compte du fait qu'en français, on ne peut pas à la fois introduire un référent nouveau et prédiquer quelque chose sur ce référent, d'où la préférence à l'oral pour des constructions comme (5) qui permettent de dissocier les deux actes de l'introduction du référent et de la prédication par le recours à la construction existentielle d'une part et à une proposition relative de l'autre.

(5) Y a le téléphone qui sonne. (Lambrecht, 2000b : 49)

Dans les énoncés de ce type, la *Figure* (*le téléphone*) est analysée comme l'objet du prédicat de la principale (avec lequel il est en relation de Focus) et comme sujet du prédicat subordonné (avec lequel il entretient une relation de Topique). Nous allons défendre l'idée que dans la construction existentielle sans inversion, il n'y a pas d'acte de prédication mais un unique jugement thétique, c'est-à-dire que toute l'information véhiculée par la proposition est présentée comme nouvelle. Ces énoncés sans inversion ne violent donc pas 'le principe de séparation de la relation et de la référence' parce qu'ils ne prédiquent pas, comme nous allons l'expliquer plus bas.

Enfin, il faut noter que la construction existentielle sans inversion se trouve difficilement dans la conversation orale. Il s'agit au contraire d'une tournure littéraire, propre à la narration. Le placement du sujet indéfini en position préverbale se justifie dans un certain agencement du discours au sein d'un contexte narratif. Nous n'étudions pas ces

[5] Lambrecht (1994, ch. 4) a nommé ce principe *Principle of the Separation of Reference and Relation* (PSRR).

contextes dans le présent article, mais il va de soi qu'il existe des contraintes particulières régissant l'apparition des 'constructions existentielles sans inversion' dans un texte.

Enoncés thétiques existentiels

Une des premières spécificités de ces énoncés est que ce sont des énoncés thétiques. Kuroda (1972 : 154) introduit la distinction entre énoncés catégoriques et énoncés thétiques comme suit :

> […] there are two different fundamental types of judgments, the categorical and the thetic. Of these, only the former conforms to the traditional paradigm of subject-predicate, while the latter represents simply the recognition or rejection of material of a judgment. Moreover, the categorical judgment is assumed to consist of two separate acts, one the act of recognition of that which is to be made the subject, and the other, the act of affirming or denying what is expressed by the predicate about the subject. With this analysis in mind, the thetic and the categorical judgments are also called the simple and the double judgments […].

La construction existentielle sans inversion est un énoncé thétique car elle asserte ou nie l'existence d'une entité dans un seul acte. D'un point de vue informationnel, tout l'énoncé est nouveau ou en 'focus'. On peut aussi dire en se référant à Heldner (1994) que, dans ce cas, le « prédicat » n'est pas déclaratif, mais proprement existentiel. On parle alors de lecture existentielle ou non-prédicative[6] (*cf.* Bosveld-de Smet 1994). C'est cette lecture non-prédicative qui permet d'éviter le conflit informationnel entre la position de sujet indéfini et la fonction de focus.

(6) Une larme roulait sur sa belle joue. (T. Gautier, 1858)[7]

(7) Un silence lourd plana sur la pièce enfumée. (G. Perec, 1996)

[6] Le terme de non-prédicatif doit être compris ici en lien avec l'interprétation thétique. Il s'oppose à la lecture prédicative opérant dans les énoncés catégoriques, qui consistent en deux actes séparés : le premier étant d'établir le sujet comme topique, le second étant de prédiquer quelque chose à propos du sujet.

[7] Tous les exemples littéraires sont tirés de Frantext.

Si on examine ces deux exemples (6) et (7), on constate en effet que ces énoncés ne font rien d'autre qu'asserter l'existence / présence d'une *Figure* : la présence d'une *larme* sur sa joue en (6) ou d'un *silence* dans la pièce en (7). Ce qui semblait pragmatiquement marqué ne l'est pas justement parce que le prédicat est non-déclaratif et que l'énoncé est thétique. Il n'y a donc pas de violation du 'Principe de séparation de la référence et de la relation'.

Une autre spécificité de la construction existentielle sans inversion tient au fait que cette lecture non prédicative est directement liée à l'indéfinitude du sujet. Si on compare par exemple (6) et (6'), on note que la transformation de l'indéfini en défini suffit à faire apparaître une lecture prédicative (ou déclarative) du prédicat *rouler* en (6') :

(6') la larme roulait sur sa joue

La lecture non prédicative est donc étroitement corrélée à la présence de l'indéfini. Il faut rappeler ici la distinction introduite par Milsark (1974) entre les déterminants faibles (*a dog, some men*) et forts (*the, this / that, neither, both, every, each, all, most*). Cette opposition entre les SN faibles et forts est établie en fonction de leurs contraintes combinatoires avec deux types de prédicat : les 'state descriptions' ou Stage-Level Predicates[8] ou prédicats spécifiants (Kleiber, 1981) comme *fatigué, saoul* et les 'properties' ou Individual Level Predicates ou prédicats non spécifiants comme *grand, intelligent* (Kratzer, 1995). Le SLP ou prédicat spécifiant se rapporte à des phases spatio-temporelles de l'individu, c'est « un prédicat qui localise le particulier par rapport à des points extérieurs, comme le temps, le lieu, ou d'autres particuliers déjà localisés » (Kleiber, 1981 : 165). Quant aux ILP ou prédicats non-spécifiants, ils se rapportent à des propriétés permanentes de l'individu. Les premiers donnent lieu à une lecture existentielle de leur sujet indéfini (8), mais pas les seconds, qui susciteraient au mieux une interprétation générique ou partitive (*cf.* Hoop, 1992, Bosveld-de Smet, 1994, Van De Velde, 2005) comme en (9a). La généralisation proposée par Milsark est que les Propriétés (Individual Level Predicates)

[8] Terminologie de Carlson (1977). Les termes Individual Level Predicate et Stage Level Predicate sont abrégés dans la suite par ILP et SLP respectivement.

peuvent seulement être prédiquées de SN forts, ce qui exclut la combinatoire en (9b) illustrée par (9a):

(8a) *Un homme est malade* (8b) weak + state description (ILP)
(9a) **Un homme est grand* (9b) *weak + property (SLP)

Cette contrainte est décrite comme 'Definiteness Effect' (DE) ou restriction de définitude (Abbott 1993). La lecture existentielle se manifeste donc par la combinatoire d'un SN faible et d'un prédicat spécifiant (SLP). Nous allons examiner de plus près en 2.2. ci-dessous les propriétés des prédicats se combinant avec les SN indéfinis sujets dans la construction existentielle sans inversion.

Effet de sens sur le prédicat dans une construction inaccusative

Nous allons montrer que la lecture existentielle du prédicat, dans la construction existentielle sans inversion, s'accompagne d'un effet d'atténuation du sens du verbe. Cette observation s'appuie sur le fait que l'on y trouve une large gamme du lexique verbal jouant le rôle 'minimal' de « copule existentielle ». Ce phénomène révèle une tendance plus générale d'inaccusativisation de toute la construction au-delà de la structure lexico-syntaxique du verbe.

De fait, on trouve dans la construction existentielle sans inversion non seulement des verbes inaccusatifs (*entrer, arriver*) et inergatifs (*planer, flotter, briller*), mais aussi des verbes dans des emplois transitifs (*chauffer, sécher, porter* etc.). Le fait que le groupe verbal ne prédique pas quelque chose à propos du sujet mais asserte l'existence / présence même de ce sujet (la *Figure*) peut donc s'observer avec des prédicats de nature variée, pour autant qu'il s'agisse de prédicats spécifiants (SLP).

Les prédicats les plus courants dans cette construction expriment l'apparition d'une *Figure* dans un *Ground*. Ainsi, l'exemple (10) avec un verbe inaccusatif et l'exemple (11) avec un verbe inergatif pourraient tous deux être paraphrasés de la même façon par la structure existentielle '*il y eut une paix infinie*' et '*il y eut une lueur*'. Les coordonnées spatio-temporelles de ces deux événements sont réalisées par le SP spatial d'une part (*sur ce village* / *dans la pièce*) et par le temps grammatical d'autre part (imparfait / passé simple).

(10) Une paix infinie descendait sur ce village. (E. Moselly, 1907)
(11) Une vive lueur éclata dans la pièce. (M. Déon, 1965)

On peut encore rappeler que seuls les verbes inaccusatifs sont réputés pouvoir entrer dans la construction impersonnelle. Or, on peut observer que la reformulation de (10) et (11) dans une construction impersonnelle est possible dans les deux cas, que le verbe soit clairement inaccusatif comme *descendre* en (12) ou inergatif comme *éclater* en (13). Cela montre que c'est bien la construction qui favorise une lecture inaccusative, au-delà de la spécificité du lexique verbal.

(12) Il descendait une paix infinie sur ce village.

(13) Il éclata une vive lueur dans la pièce.

Sachant que le sujet de surface des verbes inaccusatifs est en réalité leur objet profond, on comprend l'affinité entre l'inaccusativité et la construction existentielle sans inversion. Le sujet indéfini en position préverbale serait en fait l'objet d'un prédicat fonctionnant comme copule existentielle (_ *est un x*). Cette fonction première d'asserter l'existence va donc de pair avec le constat d'un infléchissement de la sémantique des verbes dans cette construction. On peut dire que c'est la construction (combinatoire SN faible + prédicat spécifiant + lieu) qui déclenche la lecture non prédicative de l'énoncé et qu'il s'ensuit que le sens du verbe est alors contextuellement atténué[9]. Ainsi, les verbes *descendre* et *éclater* dans les exemples (10-11) expriment tout d'abord la présence d'une lueur ou d'une ombre.

Il est intéressant de comparer (14) et (15) car tous ces énoncés ont le même sujet *un pâle soleil.*

(14) a. Un pâle soleil commençait à luire. (R. Fallet, 1951)

b. Un pâle soleil commençait à jouer sur les vitres cassées, sur les magmas de poussière et les flaques de sang. (R. Fallet, 1947)

c. Un pâle soleil rôde sur la neige. (M. Genevoix, 1950)

(15) a. Un pâle soleil s'efforçait de chauffer la ruelle obscure. (M. Déon, 1965)

b. Un pâle soleil tentait sans conviction de sécher le sol de ses dorures fer-à-frisées. (R. Fallet, 1947)

En (14), on trouve des verbes intransitifs *luire, jouer, rôder* (précédés en (a.) et (b.) d'un auxiliaire inchoatif *commencer à*). Dans les exemples sous (15), on a au contraire des verbes employés transitivement avec un objet direct réalisé : *chauffer la ruelle* et *sécher le sol*. Il faut noter tou-

[9] Nous remercions un de nos relecteurs pour cette discussion autour de la question de la désémantisation des verbes.

tefois qu'ils sont sous la dépendance de verbes qui modalisent et atténuent beaucoup la force transitive des procès décrits (*s'efforcer*, *tenter sans conviction*) et que l'imparfait atténue encore davantage le degré de *realis*[10]. On aurait pu avoir par exemple *Le soleil chauffe la ruelle*. Or, l'indéfini *un soleil* lui donne moins de force d'action / d'énergie (malgré le fait indéniable qu'il n'y a qu'un unique référent[11]) et l'adjectif *pâle* affaiblit encore sa force potentielle (ramenant l'acte référentiel à une instance du soleil comme *pâle soleil*). On voit que globalement la construction tend vers l'inaccusativité et que, lorsqu'on a des verbes transitifs, l'énoncé lui-même n'est pas pour autant un énoncé transitif.

Que les verbes soient intransitifs (inaccusatifs ou inergatifs) ou transitifs, on peut dire que, dans tous ces cas, l'idée est de porter à la conscience du lecteur la présence d'*un pâle soleil* et d'évoquer en arrière-plan la manière ou la qualité dans la manifestation du soleil.

Considérons maintenant un autre exemple, (16), qui comporte également un verbe construit transitivement (*éclairer la table*).

(16) Une lampe éclairait la table. (V. Monniot, 1862)

Dans cet énoncé, il n'y a pas comme en (15) de modalisateurs verbaux affaiblissant la transitivité du verbe *éclairer*. Cet énoncé asserte pourtant bel et bien qu'il y avait de la lumière, et plus précisément qu'il y avait une lampe qui éclairait. Or, cette reformulation (sans objet) est fort peu informative, voire redondante, et pourrait s'interpréter comme un énoncé catégorique, du fait que le prédicat serait alors assimilé à une propriété (serait un prédicat non-spécifiant) : *une lampe éclaire* – que peut-elle faire d'autre ? N'est-ce pas sa fonction essentielle ? Mais il est dit qu'elle éclaire *la table*. Une interprétation possible du rôle de cet objet est de supposer qu'il permet de mesurer l'extension du spectre lumineux, qui se comporte alors comme une sorte

[10] La transitivité est ici conçue d'un point de vue sémantique et discursif dans la lignée de Hopper & Thompson (1980) qui pondèrent plusieurs paramètres pour établir le degré de transitivité d'un énoncé et non d'un verbe. Parmi ces paramètres, on peut compter le degré d'agentivité du sujet, d'affectation de l'objet, d'individuation des participants et de *realis* du procès.

[11] Ce dont il est question ici, c'est une instance du *soleil* comme *pâle soleil* (*cf.* la lecture individuante proposée par Kleiber, 2003).

d'objet interne de mesure (Tenny, 1995)[12]. De plus, à travers cette action prototypique, la localisation de la lampe vis-à-vis de la table est suggérée (*au-dessus*, *sur* ou *orientée vers*). Du point de vue sémantique, on note que le sujet indéfini *une lampe* n'est pas non plus le sujet prototypique d'une construction transitive, puisqu'il indique la source de l'éclairage plutôt que l'agent. Enfin, d'un point de vue informationnel, il faut noter qu'il est possible que *la table* fasse partie du rhème[13] et que toute la construction reste thétique. Cet énoncé est donc globalement très faiblement transitif. Mais on atteint sans doute ici les limites d'intégration lexicale de la construction. En effet, si la paraphrase en *il y a* est possible (*il y avait une lampe* [*au-dessus*] *de la table*), la construction impersonnelle est bien entendu bloquée par la transitivité (**il éclairait une lampe la table*).

On observe donc une gradation des cas les plus typiques représentés par les verbes inaccusatifs aux cas les moins attendus avec les verbes transitifs ou employés transitivement. Dans les énoncés avec des verbes transitifs, la transitivité est affaiblie par un ensemble de paramètres complémentaires amenés par la construction.

Nous avons tâché de démontrer que malgré l'encodage SV (sans inversion), le schéma [SN faible + Prédicat spécifiant + SP loc] peut sous certaines conditions n'impliquer qu'un seul acte et donner lieu à un jugement thétique. Dans ces contextes, ce schéma constitue une construction (au sens de la grammaire des constructions, *cf.* Goldberg, 1995) dans la mesure où une lecture particulière (inaccusative et existentielle) est induite indépendamment de la sémantique des verbes qui peuvent apparaître dans cette construction.

---

[12] Notons cependant que, dans ce cas, il s'agit d'une situation appréhendée comme statique et non pas dynamique comme *courir un kilomètre* (*cf.* Tenny, 1995). La propagation de la lumière reste néanmoins, au niveau physique, un phénomène dynamique. Nous ne pouvons affirmer que c'est grâce à ce substrat dynamique que cette interprétation d'objet interne de mesure serait possible. Cela reste une hypothèse encore à explorer.

[13] *La table* n'a en effet pas nécessairement été introduite préalablement dans le discours. Comme l'a noté Chafe (1987), le déterminant défini présente le référent comme « accessible » mais pas nécessairement comme déjà introduit dans le discours.

Fonction de la construction : l'existence qualifiée

Quelle est donc la fonction ou la raison d'être de cette tournure qui peut sembler être en concurrence avec la forme existentielle de base *il y a* ? Notre analyse est que le propre de cette construction est de permettre l'expression de la *qualité d'être* ou, d'une certaine façon, de lui donner chair de façon sensible. La présence de modifieurs du SN sujet est en effet massive et apporte soit une qualité particulière (quand il s'agit d'épithètes qualificatifs tels que *long, glacée, singulière* etc.) en (17), soit une quantification particulière (*un flot de sang, un halo de lassitude*) en (18). Ces exemples sont typiques de ce que nous avons pu observer dans notre corpus. Par cette capacité de spécifier la qualité de l'être, la construction sans inversion se distingue de *il y a* qui est impersonnel et manifeste simplement l'existence sans nécessairement la qualifier.

(17) Un long cri courut dans la foule, (…). (E. Zola, 1871)
Une sueur glacée sortit de ses pores ; (…). (H. de Balzac, 1831)
Une ivresse singulière montait de cette foule grisée de bruit, (…). (E. Zola, 1871)
Une paix chaude planait dans l'atmosphère (…). (G. de Maupassant, 1891)
(18) Un halo de lassitude flottait autour des yeux, (…). (P. Bourget, 1886)
Un flot de sang monta à la figure d'Aimé ; (…). (C.-F. Ramuz, 1911)

Pour clore ce rapide aperçu de la construction existentielle sans inversion, soulignons que cette qualité d'être est non seulement amenée par un modifieur du SN comme dans les exemples en (17), mais aussi par le verbe dont le sens atténué garde néanmoins une coloration qui permet d'exprimer une certaine qualité, en évoquant la manière selon laquelle la chose ou l'événement se manifeste à l'existence. Il apporte, entre autres, toute la modalité du temps, du mode et de l'aspect qui permet d'inscrire l'être dans le temps (ce qui surgit, paraît ou disparaît, naît ou meurt etc.). La construction sans inversion apporte donc toujours une qualification, à travers la modification du SN et à travers le prédicat comme en (19), sans que le sens du prédicat soit central puisqu'il disparaît aisément dans une reformulation au moyen de la construction en *il y a*, comme illustré en (20) :

(19) Un éclair de joie brilla dans son regard. (Stendhal, 1839)
(20) Il y eut un éclair de joie dans son regard.

Négation

Si d'un point de vue typologique un grand nombre de langues disposent de constructions existentielles négatives particulières, tel ne semble pas être le cas des langues européennes occidentales (*e.g.* Croft, 1991, Kahrel & Van den Berg, 1994, Veselinova, 2013, 2014). Ainsi, pour asserter la non-existence d'une *Figure*, le français recourt en général à la même structure que pour asserter l'existence mais en y adjoignant un opérateur de négation. Mis à part la modification du déterminant, il ne semble pas y avoir de différence majeure entre la construction existentielle affirmative et négative.

(21) a. Il y avait de la joie dans son regard.
b. Il n'y avait pas de joie dans son regard.

Observons maintenant comment se comporte la construction existentielle sans inversion sous la négation. Les particularités de la construction existentielle sans inversion affirmative sont-elles maintenues sous la négation ? Et quel est l'intérêt stylistique de cette construction ?

La négation porte sur la *Figure*

Comme l'illustrent les exemples (22) et (23), les énoncés affirmatifs (19) et (16) que nous avons décrits *supra* sont incongrus sous la forme négative. Cette incongruité pourrait être due au fait que la présence de l'opérateur négatif semble impliquer la resémantisation des verbes. Ainsi, les énoncés en (22a) et (23a) ne sont plus les équivalents de la construction existentielle *il y a* en (22b) et (23b), mais dénotent des actions spécifiques, en l'occurrence celles de *briller* et d'*éclairer*. Il semble donc que sous la portée de la négation, le verbe reprend un sens plein et le SV prédique quelque chose sur le sujet.

(22) a) *Un éclair de joie ne brilla pas dans son regard.
b) Il n'y avait pas de joie dans son regard.
(23) a) *Une lampe n'éclairait pas la table.
b) Il n'y avait pas de lampe au-dessus de la table.

Or, dans ces énoncés sous leur forme affirmative, il ne s'agit pas de prédiquer mais d'asserter, il ne s'agit pas par exemple de *briller* ou de ne pas *briller*, d'*éclairer* ou de ne pas *éclairer*, mais d'*être* ou de *ne pas être*. En réalité, cette interprétation peut être maintenue sous la forme négative en modifiant le déterminant. Ainsi, *aucun* en (24) et (25) déplace

la négation sur les *Figures* mêmes dont ces énoncés nient l'existence. La négation des constructions existentielles sans inversion passe donc nécessairement par l'usage de *aucun*. En d'autres termes, l'on doit nécessairement placer la portée de la négation sur la *Figure* dont on nie l'existence et non directement sur la zone verbale. En déplaçant la négation de l'assertion d'existence sur la *Figure*, le caractère léger du prédicat dans la construction existentielle sans inversion affirmative est conservé sous la négation.

(24) Aucun éclair de joie ne brilla dans son regard.
(25) Aucune lampe n'éclairait la table.

Le fait qu'il s'agit bien ici d'une assertion d'inexistence et non d'une prédication est confirmée par l'impossibilité de paraphraser (24) et (25) par *aucun de* en (26) et (27). En effet, cette paraphrase produit un énoncé incongru en (26) et une interprétation partitive en (27). Comme le remarque Heldner (1994), l'emploi du partitif implique que la présence d'un sous-ensemble d'objets est présupposée dans la situation d'énonciation. Dès lors que le sujet est présupposé, le prédicat prend un sens plein et redonne au sujet un sens référentiel. L'énoncé a alors une structure catégorique et le sujet reçoit une interprétation distributive. Dans le cas de (26) cette interprétation est incongrue puisque la nature même de l'éclair est dans l'instant évanescent de sa manifestation et qu'il est difficile d'imaginer un ensemble présupposé d'éclairs.

(26) *Aucun des éclairs de joie ne brilla dans son regard.
(27) Aucune des lampes n'éclairait la table.

Il ne faudra donc pas confondre des énoncés (in)existentiels comme (24) et (25) avec des énoncés déclaratifs comme (27). En conclusion, la première propriété de la négation consiste dans le fait que *aucun* permet de faire porter la négation sur la *Figure* plutôt que sur le prédicat et préserve ainsi la possibilité d'asserter la non existence plutôt que de nier une prédication.

La *Figure* ne peut être qualifiée

Si le propre des constructions existentielles sans inversion affirmatives est de décrire la qualité d'être de la *Figure* comme en (28) ci-dessous, il est frappant qu'à la forme négative le maintien des modifieurs du groupe nominal soit quasiment impossible comme on l'observe

en (29). En effet, ne serait-il pas incongru d'attribuer une quelconque qualité à quelque chose qui n'est pas ? Ainsi, si la négation de (28) ne peut être (29), alors que l'énoncé (30) sans modifieur est tout à fait acceptable. Comment l'expliquer ? Observons que le nom *rébellion* dans (28) désigne un *token*, c'est-à-dire une occurrence ou instance particulière qui peut être qualifiée, alors que le même nom en (30) désigne un *type*[14].

(28) Une sourde rébellion gronda dans le groupe. (V. Hugo, 1862)
(29) *Aucune sourde rébellion ne gronda dans le groupe.
(30) Aucune rébellion ne gronda dans le groupe.

La deuxième propriété de cette construction sous la négation est donc qu'on ne peut qualifier la *Figure* dont on nie l'existence et que celle-ci désigne nécessairement un type (non-référentiel) et non un token.

Nier l'existence pour asserter un état

Si le SN dans une construction existentielle sans inversion négative ne peut être qualifié, c'est qu'il ne s'agit pas tant de nier l'existence de la *Figure* en tant que type, ni même d'asserter son absence dans la scène décrite par le prédicat, mais de caractériser la scène globale par l'absence de la *Figure*. On observe en quelque sorte un glissement de la négation d'une assertion pure vers l'assertion d'un état qualifié par l'absence de quelque chose, cette absence évoquant (souvent par métonymie) tout un cadre. Ainsi, en (31), il ne s'agit pas tant d'asserter l'absence de lumière, mais d'évoquer par inférence l'état résultant de cette absence de lumière.

(31) Aucune lumière ne filtrait des maisons endormies. (Th. Gautier, 1863)

---

[14] Kleiber (1981 : 146) distingue plusieurs interprétations pour les indéfinis : générique, non spécifiée, spécifiée non spécifique, spécifiée spécifique et spécifique-référentielle (voir aussi Muller, 1975). Muller (2003) souligne justement que : « La différence entre indéfini spécifié spécifique ou non spécifique s'efface lorsque l'indéfini est négatif. Si je jure que je n'épouserai aucune tahitienne, la spécificité ou non disparaît, puisque ma prédication confond alors celles que je peux connaître avec toutes les autres dans le même rejet. » (Muller, 2003 : 71)

Le lecteur imagine très bien qu'en l'absence de lumière tous les habitants du quartier dormaient, que tout était tranquille et que le locuteur se positionne comme observateur solitaire. A partir d'un indice (l'absence de lumière), on construit donc tout un cadre (l'observateur seul dans les rues, la nuit, ne pouvant accéder à l'intérieur des maisons).

Il est important de noter que ce cadre ne correspond pas tout à fait aux indications spatio-temporelles éventuellement présentes dans les énoncés de ce type. Ainsi, dans (32), il ne s'agit pas de décrire le ciel, mais bien d'évoquer l'atmosphère sombre, 'l'inconnu des ténèbres'. Par l'assertion de l'absence d'aube est évoquée l'image d'une nuit sans fin :

(32) Aucune aube ne blanchissait dans le ciel mort, les hauts fourneaux seuls flambaient, ainsi que les fours à coke, ensanglantant les ténèbres, sans en éclairer l'inconnu. (E. Zola, 1885)

Comme le montre l'exemple (33) ci-dessous, la construction existentielle en *il y a* n'a pas cette même force d'évocation d'une situation englobante :

(33) Il n'y avait pas de lumière.

Notons que si l'on spécifie le cadre en recourant à une clivée comme dans (34), le verbe de la relative est pleinement resémantisé et l'énoncé donne lieu à une lecture catégorique avec une prédication au sujet de la *lumière*.

(34) ? Il n'y avait pas de lumière qui filtrait des maisons endormies.

La construction existentielle sans inversion négative, illustrée en (31) et (32), est donc la seule qui permette de garder l'aspect qualitatif de la construction existentielle sans inversion affirmative. Cet aspect qualitatif consiste à faire naître une image dans l'esprit du lecteur. En effet, si cette construction existentielle paraît à première vue très descriptive par le choix lexical, il s'agit en réalité d'une description bien particulière puisqu'elle décrit quelque chose qui n'est pas. La construction existentielle sans inversion négative fait donc en quelque sorte appel à la capacité de l'esprit du lecteur, qui est invité à projeter sur la scène l'absence de quelque chose qu'il s'imagine afin de créer un paysage et d'évoquer une ambiance. La raison d'être de cette construction négative est donc d'asserter l'existence d'un espace qualifié par l'absence de quelque chose. Ainsi, en (31), le lecteur s'imagine par

inférence l'existence d'un espace sans lumière dont émane un sentiment de solitude. Dans ces cas-là, l'espace ne sert pas à ancrer l'inexistence de la *Figure*, mais à ancrer l'image évoquée.

Il n'est donc pas étonnant que l'on trouve également des exemples moins prototypiques sans ancrage spatial d'une part, et avec un V transitif de l'autre. Ainsi, dans l'exemple (35), nous trouvons le verbe transitif *agiter* accompagné de l'objet direct *la flamme des cierges*. Cet exemple ne porte pas sur l'inexistence d'un souffle, ni sur l'agitation ou non de la flamme, mais asserte par inférence l'existence d'un état de calme absolu caractérisé par l'absence de tout mouvement.

(35) Aucun souffle n'agitait la flamme des cierges. (R. Martin du Gard, 1929)

D'ailleurs, si nous regardons le contexte qui suit immédiatement en (36), on découvre un personnage en train de se recueillir devant un cadavre. C'est donc bien une atmosphère de recueillement, en lien avec la mort, qui est décrite par la phrase en (35). La puissance d'évocation de cette construction est telle qu'en l'absence de mention explicite d'un espace, celui-ci est créé par inférence. Ainsi l'énoncé (35) crée le cadre dans lequel s'ancre la narration.

(36) … Semblable à tous ceux qui venaient là, Antoine s'était mis à examiner le cadavre, fixement, avec une sorte de stupeur.

De même, dans l'exemple (37), il ne s'agit pas d'asserter l'absence de lampes illuminant les sépultures, mais bien d'évoquer une ambiance d'obscurité totale où il n'y a aucune source de lumière de quel type que ce soit.

(37) *Aucune lampe n'illumine les sépultures.* (A. Villiers de l'Isle-Adam, 1883)

Si l'on observe le contexte préalable et consécutif de cet énoncé, l'on constate en effet que l'absence de lumière n'est qu'un élément parmi d'autres pour évoquer l'abandon et l'oubli total des tombes des rois en question :

(38) Sous les ruines se prolongent des galeries souterraines aux accès perdus. Là, depuis nombre de siècles, dorment les premiers rois de ces étranges contrées, de ces nations, plus tard sans maîtres, dont le nom même n'est plus. Or, ces rois, d'après les rites de quelque coutume sacrée sans doute, furent ensevelis sous ces voûtes, avec leurs trésors. *Aucune lampe n'illumine les sépultures.* Nul n'a mémoire que le pas d'un captif des soucis de la Vie et du Désir ait jamais importuné le sommeil de leurs échos. (A. Villiers de l'Isle-Adam, 1883)

Dans tous ces contextes, il est clair que la construction existentielle sans inversion n'est pas utilisée pour introduire des référents. C'est

sans doute la raison pour laquelle la construction existentielle impersonnelle serait tout à fait inadaptée. Cela est particulièrement clair dans notre dernier exemple où la *Figure* est un nom relationnel abstrait :

> (39) Cette jolie tête reposait sur une nuque énergique, où l'or pâle des cheveux se bouclait en mèches drues et serrées. *Aucune maigreur ne déshonorait ses épaules pleines*. Quand elle souriait, elle montrait des dents aiguës et blanches, et la manière dont elle faisait honneur au souper, … (P. Bourget, 1887)

Une fois de plus, il ne s'agit nullement d'introduire « une maigreur » dans le discours, mais au contraire d'évoquer par effet de contraste la rondeur des épaules. Il est de plus révélateur qu'il soit possible d'utiliser un verbe aussi spécifique que *déshonorer* dont seul le caractère thétique de l'énoncé permet et justifie son usage dans ce contexte.

Conclusions

Comme nous l'avons vu, la construction existentielle sans inversion affirmative permet d'asserter l'existence d'une *Figure* qualifiée que nous avons appelée l'existence « incarnée ». En revanche, la construction existentielle sans inversion négative n'est pas la négation d'assertion d'existence de la *Figure*, mais une construction thétique qui fait bloc pour faire naître une image globale. L'inférence que l'on fait à la suite de ces énoncés négatifs n'est pas « il n'y a pas de x », mais « tel état de fait, caractérisé par l'absence d'un *x*, est ». On observe donc un glissement de l'assertion de l'existence d'un référent/d'une *Figure* dans un espace vers l'assertion d'un espace sans cette *Figure*, d'où la création d'un univers dans lequel on peut commencer la narration. C'est cette puissance d'évocation de la construction existentielle sans inversion négative qui permet au lecteur de créer en esprit une image à partir d'un indice symbolique.

En quelque sorte, le rapport particulier entre le réel et la langue tel qu'il est décrit par Kleiber (1997) est clairement mis à nu dans la construction existentielle sans inversion négative. Le sens des expressions introduites par l'indéfini négatif est un sens conventionnel et stable, objectivement partagé parce qu'il se montre dans son absence comme le prototype de sa catégorie. *Aucune lampe* renvoie à 'aucune manifestation de *la lampe prototypique'* dont la représentation peut être modulée en fonction du contexte tant dans l'esprit de l'énonciateur

que du lecteur, sans compromettre pour autant l'accès à un sens partagé. On comprend dès lors que ce sens prototypique ne puisse être qualifié.

D'autre part, le traitement procédural de cette expression référant à l'absence d'un exemplaire prototypique de sa catégorie évoque puissamment toute une scène qualifiée par l'absence. Si l'absence de lampe peut évoquer non seulement l'obscurité, la nuit, mais aussi la solitude, la mort, l'arrêt du temps, l'insécurité, l'ignorance, ou autre domaine cible, ce n'est pas par le simple jeu des oppositions différentielles en langue, mais bien par l'inscription d'un sujet parlant dans le monde, en prise aux expériences du monde.

Références bibliographiques

Abbott, B., 1993, "A pragmatic account of the definiteness effect in existential sentences", *Journal of Pragmatics,* 19, 39-55.

Bentley, D., Ciconte, F.M., Cruschina, S., 2013, "Existential constructions in crosslinguistic perspective", *Rivista di Linguistica*, 25, 1, 1-13.

Borschev, V., Partee, B.H., 2002a, "The Russian genitive of negation in existential sentences: The role of Theme-Rheme structure reconsidered", *Travaux du Cercle Linguistique de Prague (nouvelle série) / Prague Linguistic Circle Papers*, 4, 185-250.

Borschev, V., Partee, B.H., 2002b, "The Russian genitive of negation: Theme rheme structure or perspective structure?", *Journal of Slavic Linguistics*, 10, 105-144.

Bosveld-de Smet, L., 1994, « Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non-existentielle », *Faits de langues*, 4, *L'indéfini*, 129-137.

Carlier, A., Sarda, L., 2010, « Le complément de la localisation spatiale : entre argument et adjoint », in Neveu, F., Muni Toke, V., Klingler, Th., Durand, J., Mondada, L., Prévost, S. (éd.), *CMLF 2010 – 2e Congrès Mondial de Linguistique Française*, CMLF 2010, 138, en ligne à partir de : http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_toc&url=/articles/cmlf/abs/2010/01/contents/contents.html 12:07/2010.

Carlson, G., N., 1977, *Reference to Kinds in English*. PhD dissertation, UMass/Amberst.

Chafe, W., 1987, "Cognitive constraints on information flow", in Tomlin, R.S. (Ed.), *Coherence and grounding in discourse.* Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins, 21-52.

Creissels, D., 2014, "Existential predication in typological perspective", *46th Annual Meeting of the Societas Linguistica Europaea*, Split, 18-21 September 2013.
Croft, W., 1991, "The Evolution of Negation", *Journal of Linguistics*, 27, 1-39.
Francez, I., 2007, *Existental propositions*, PhD dissertation, Stanford: Stanford University.
Freeze, R., 1992, "Existentials and other locatives", *Language*, 48, 552-595.
Goldberg, A., 1995, *Constructions: A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago: University of Chicago Press.
Heldner, Ch., 1994, « Le Rôle de la sémantique dans l'interprétation de *aucun* », *Linx*, numéro spécial, 255-278.
Hoop, H. de, 1992, *Case Configuration and Noun Phrase Interpretation*. Groningen Grodil: University Press Groningen.
Hopper, P.J., Thompson, S.A., 1980, "Transitivity in Grammar and Discourse", *Language*, 56, 251-299.
Kahrel, P., van den Berg, R. (éd.), 1994, *Typological studies in negation*, Amsterdam : John Benjamins.
Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
Kleiber, G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, 127, 9-37.
Kleiber, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris : PUF.
Kratzer, A., 1995, "Stage-level and Individual-level Predicates", in Gregory Carlson & Francis Pelletier (éds.), *The Generic Book*, Chicago: University of Chicago Press, 125-175.
Kuno, S., 1972, "The position of locatives in existential sentences", *Linguistic Inquiry*, 2, 333-378.
Lambrecht, K., 1994, *Information structure and sentence form*, Cambridge: Cambridge University Press.
Lambrecht, K., 2000a, "When subjects behave like objects: an analysis of the merging of S and O in sentence-focus constructions across languages", *Studies in language*, 24, 611-682.
Lambrecht, K., 2000b, « Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative », *Langue française*, 127, 49-66.
Landragin, F., 2015, « Sur les aspects multicritères et multidimensionnels de la saillance », *in* Boisseau, M. & Hamm, A. (éd.), *Saillance. La saillance*

en langue et en discours, Vol. 2, *Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté* n° 940, 15-29.
Leonetti, M., 2008, "Definiteness Effects and the Role of the Coda in Existential Constructions", *in* A. Klinge & H. Hoeg-Müller (Eds), *Essays on Determination*, Amsterdam: John Benjamins, 131-162.
McNally, L.E., 2011, "Existential sentences", in Maienborn, C., Von Heusinger, K., Portner, P. (éd.), *Semantics: an international handbook of natural language meaning*, vol. II, Berlin: Mouton de Gruyter, 1829-1848.
Meulleman, M., 2012, *Les localisateurs dans les constructions existentielles : Approche comparée en espagnol, en français et en italien*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
Muller, C., 1975, *Grammaire générative du français : la négation et les quantificateurs*, Thèse de 3e cycle, Paris-III.
Muller, C., 2003, « Les déterminants indéfinis négatifs *aucun* et *pas un* : portée, référence, interactions », *Verbum*, 25-1, 61-80.
Partee, B.H., Borschev, V., 2004, "The semantics of Russian Genitive of Negation: The nature and role of Perspectival Structure", in Young, R.B. (Ed.), *Proceedings form SALT XIV*, Ithaca: CLC Publications, 212-234.
Partee, B.H., Borschev, V., 2007, "Pros and cons of a type-shifting approach to Russian genitive of negation", in ten Cate, B.D., Zeevat, H.W., *Proceedings of the sixth international Tbilisi symposium on language, logic and computation (Batumi 2005)*, Berlin: Springer, 166-188.
Schnedecker, C., « La notion de "saillance" : problèmes définitoires et avatars », *in* O. Inkova, O., *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, Vol. 1, Besançon : Presses Universitaires de Franche Comté, « Recherches en Linguistique », 23-43.
Talmy, L., 2000, *Toward a cognitive semantics*, 2 vols, Cambridge: MIT Press.
Tenny, C., 1995, "How Motion Verbs are Special. The interaction of linguistic and pragmatic information in aspectual verb meanings", *Pragmatics and Cognition*, 3-1, 31-73.
Theissen A., 1997, « Quand le partitif peut-il être sujet ? », *Verbum*, XIX, 3, 339-354.
Van De Velde, D., 2005, « Les interprétations partitive et existentielle des indéfinis dans les phrases existentielles locatives », *Travaux de linguistique*, 50-1, 37-52.
Veselinova, Lj., 2013, "Negative existentials : A cross-linguistic study", *Rivista Linguistica*, 25-1, 107-146.

Veselinova, Lj., 2014, "The negative existential cycle revisited", *Linguistics*, 52-6, 1327-1389.
Zamparelli, R., 2000, *Layers in the Determiner Phrase*, (Outstanding Dissertation in Linguistics), Garland Publishing Inc., Taylor & Francis Group, NY & London, 314 pages.